



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca

Tél. : 450 883-2726

Télééc. : 450 883-6431

Avis public – dérogation mineure

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 14 mai 2024, il sera statué sur la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ : Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 6 507 250 du cadastre du Québec.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE : La dérogation mineure est demandée afin que soit autorisé l'empiètement d'un rond de virage sur le lot 6 507 250, empiètement qui aurait pour effet de rendre la superficie de ce lot dérogoire. En effet, le règlement de lotissement 207-1990 prévoit qu'un lot non desservi doit avoir une superficie minimale de 3 000m², alors que la superficie du lot projeté qui serait créé à partir du lot 6 507 250 serait de 2 854.4m². L'objectif de la demande est de rendre conforme, par l'ajout d'un rond de virage, un premier tronçon de la rue, appartenant au propriétaire des lots adjacents, alors que le reste de la rue appartient à un propriétaire différent.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de l'assemblée ordinaire du 14 mai 2024.

Donné à Saint-Côme, ce 30^e jour d'avril deux mille vingt-quatre.

Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière